OKAY Savoie

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

CDJ

Un parcours citoyen

Des élèves de 5e scolarisés dans les collèges publics et privés du Département de la Savoie

Durée : 1 année
Fréquence : 1 réunion / mois, le mercredi
Horaires : de 9h30 à 16h15
Lieux : l'Hôtel du Département ou sur les territoires
+ 1 week-end d'intégration en décembre
+ 1 séjour de deux jours pendant les vacances de printemps

- Permettre l'apprentissage de la vie démocratique.
- Proposer une instance favorisant dans la durée, l'expression, l'échange et l'action.
- Développer le dialogue entre les élus jeunes et adultes.
- Contribuer au développement de la politique Jeunesse du département.
- Proposer un appel à projet en lien avec la thématique, sur un territoire.

- Des parrains / marraines
Des élus du Département sur chaque bassin de vie
- Des intervenants
- Des référents collège et jeunesse
- Des services du Département
- Des animateurs

pour développer la capacité d'agir des jeunes

Vos contacts

Sandra MANNIEZ, coordinatrice pédagogique
Tél. 07 72 35 99 41
Fanny DUCH, coordinatrice administrative
Tél. 06 65 83 30 14
Courriel : cdj@savoie.fr

SAVOIE
LE DÉPARTEMENT

Les missions du référent collège

Chaque CDJ a un référent identifié dans sa structure jeunesse.

Vos objectifs

- Accompagner le jeune CDJ tout au long de son mandat pour qu'il connaisse mieux son territoire et puisse fédérer des jeunes autour de sa démarche.
- Pouvoir mettre en place des actions en lien avec la thématique choisie et via l'appel à projets proposé par le CDJ.

Votre plus-value : accompagner le CDJ et faire rayonner son action à l'échelle du collège à chaque étape.

Les temps forts et vos rendez-vous

- L'élection

- Se mettre en lien avec le collège et éventuellement participer à la mise en place de l'élection.

- Diffuser l'information auprès des jeunes de son territoire.

- Le suivi du mandat

- Participer aux séances de territoire pour créer du lien et apporter sa connaissance de l'existant sur le territoire.

- Faire le lien avec le référent collège.

- Mettre en lien le CDJ avec les jeunes du territoire via les dynamiques existantes (groupes projets, assemblées participatives, ...).

- L'appel à projets

- Fédérer des jeunes du territoire autour du projet proposé via l'appel à projets.

- Permettre la validation de ce projet par la structure jeunesse.

- Accompagner les jeunes mobilisés en mettant en œuvre la méthodologie de projet et des outils pédagogiques adaptés.

- Mettre à disposition du projet son réseau d'acteurs locaux.

- Si la structure jeunesse est le porteur du projet, tenir informé le Département (Service Sports et Jeunesse) et l'associer à sa valorisation et son rayonnement (en termes de présence et/ou de communication...).

- Réaliser un bilan (ou participer à un bilan) du projet avec le collège et les jeunes impliqués.